

CE QUI CHANGE POUR LES ENTREPRENEURS

EN 2026



LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Le changement principal de 2026 !

À partir du 1er septembre 2026 :

- Toutes les entreprises devront recevoir uniquement des factures électroniques
- 4 nouvelles mentions obligatoires devront être ajoutées aux factures





L'ACRE



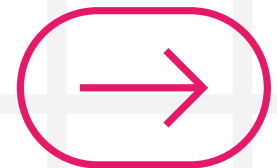
- L'ACRE n'est plus automatique : elle doit être demandée lors de la création de l'entreprise sur le Guichet unique
- L'exonération est désormais plafonnée à 25 %
- L'ACRE est étendue aux zones FFR (France ruralités revitalisation)



CONGÉ SUPPLEMENTAIRE À LA NAISSANCE

La loi de financement de la sécurité sociale crée un congé de naissance supplémentaire :

- Pour les 2 parents
- Pour chaque naissance ou adoption, chacun pourra bénéficier d'un congé indemnisé de 1 à 2 mois
- A partir du 1er juillet 2026





CHANGEMENT SUR LES ARRÊTS MALADIE

A partir du 1er septembre 2026 :

- Les médecins devront faire figurer les motifs de l'arrêt
- La durée maximale d'un arrêt de travail sera limitée à un mois pour une première prescription



**RETROUVEZ TOUTES
LES MESURES
DÉTAILLÉES SUR
LE SITE**



INITIATIVE-PLAINEDELAINCOTIERE.COM

